

Image not found or type unknown



Renseignement sur les condamnations au titre du ncp

Par **COLMONT**, le **05/07/2010** à **10:15**

Bonjour,
Une personne condamnée au titre du nouveau code de procédure pénale à une somme de 1.500,00 €uros.
Cette somme est elle productive au taux d'intérêt légal et si oui quel est le taux d'intérêt actuel.
Merci d'avance pour votre réponse.
Salutations